



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 101036

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le fait que les compagnies aériennes imposent aux hôtesses de l'air et au personnel la vaccination contre la fièvre jaune. Cette exigence ne semblant pas fondée sur des bases légales très solides, elle souhaite savoir si l'État engage sa responsabilité au cas où le vaccin occasionnerait des dommages à un salarié de ce secteur professionnel.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101036

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1714

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)